Le 22/01/2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ACTEURS ECONOMIQUES A PART ?

La délégation des Alpes-Maritimes de l'Association des Paralysés de France (APF 06) a tenu à soutenir la mobilisation lancée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur (CCI NCA) pour la nouvelle ligne ferroviaire Paca, solution prioritaire pour améliorer durablement et efficacement les déplacements dans notre département ; L'APF tient à insister sur l'aspect d'accessibilité afin que cette nouvelle ligne soit accessible aux personnes en situation de handicap et que l'existant soit amélioré (gares, trains, quais, …). A ce jour, seules les gares de Nice Ville, Menton, Antibes, Cannes, Grasse et Breil Sur Roya sont accessibles aux personnes handicapées dans les Alpes-Maritimes, ce qui est très insuffisant.

A l'occasion du rassemblement en gare de Nice St Augustin des militants APF en fauteuil roulant, montés dans le train en gare de Nice Ville n'ont pas pu rejoindre la mobilisation à Nice St Augustin (photo APF ci-dessous) et ont du se rendre jusqu'à Antibes (!!!) pour pouvoir descendre du train…

Comment dans ces conditions, pouvoir jouer un rôle d'acteur économique pour une personne en situation de handicap dans notre département ?

Contact presse :

Denis TACCINI
Directeur Départemental
Tel : 06.07.99.10.93